



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

La Commune pense à ses habitants tout au long de leur vie!

Soucieuse du bien-être et du bien-vivre de ses habitants, la Commune de Val-de-Travers les accompagne durant leur vie dans la région et célèbre avec eux les moments importants de leur existence.

Lors de l'annonce d'un heureux événement, les parents se voient remettre un body à l'effigie communale; l'année suivante, les familles sont invitées à célébrer la journée des naissances. À leur majorité, les nouveaux citoyens sont conviés à une cérémonie récréative, lors de laquelle ils reçoivent leur diplôme de citoyeneté.

Les couples fêtant leurs 50 ans de mariage sont invités à un repas avec le Conseil communal. Les personnes atteignant 90 ans reçoivent une lettre de félicitations de la Commune ainsi qu'une boîte de chocolats. Le président de commune et le chancelier se rendent auprès des centenaires et leur remettent personnellement fleurs ou bouteille d'absinthe et chocolats, partageant ainsi un moment de convivialité.

Les nouveaux arrivants dans la commune reçoivent un kit de bienvenue comprenant entre autres un

carnet de bons pour les commerces locaux et diverses informations. Ces nouveaux habitants ainsi que les personnes naturalisées sont aussi reçus par vos Autorités lors d'une agape, afin de favoriser l'intégration et les échanges.

Prix citoyen d'honneur, mérites sportifs et culturels sont remis à l'occasion de diverses manifestations. Une journée des nouveaux retraités est mise sur pied chaque année, tout comme une course des aînés est organisée dans chaque village.

Finalement, pour dynamiser et favoriser les contacts avec et entre les entreprises, la Commune organise deux rendez-vous incontournables: le 18-22 de l'apprentissage et le cocktail des entreprises.

En d'autres termes, la Commune fait tout pour que chacune et chacun se sentent bien dans notre beau et accueillant Val-de-Travers!

ANNONCES

Avis de restriction de circulation

La traditionnelle Fête de la jeunesse à Noiraigue se déroulera à la rue du Collège, le vendredi 22 juin 2018.

À cette occasion, une restriction de circuler et de parquer sera mise en place sur la rue du Collège, dès 19 h 00 vendredi jusqu'au samedi.

Délai d'inscription foire de Couvet

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet qui se tiendra le vendredi 26 octobre 2018 sont priés de s'inscrire d'ici au 31 juillet 2018.

Renseignements et inscriptions: Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40, Fax 032 886 43 49, Securitepublique.vdt@ne.ch, www.val-de-travers.ch

Mérites sportifs 2018

Dans le cadre de la remise des mérites sportifs qui aura lieu lors du traditionnel Comptoir du Val-de-Travers, la Commune a décidé de remettre uniquement les prix sportifs, réservant les prix culturels à une autre manifestation régionale.

Trois prix seront attribués lors cette remise, à savoir:

- Le prix du mérite sportif
- Le prix de l'engagement bénévole sportif
- Le prix de l'encouragement sportif

La Commune vous invite donc à lui proposer toutes les personnes de votre connaissance, susceptibles d'être nommées en mentionnant leurs performances.

Vos propositions sont à remettre à cultureloisirssports.vdt@ne.ch jusqu'au 6 juillet 2018.



Hommage à Daniel Schelling – Destruction d'un stock d'absinthe, le commandant de la police cantonale vérifie la teneur des bonbonnes - 1962 (12/24)

© MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling

Echo des autorités

Abbaye de Fleurier

Du samedi 30 juin aux premières heures du mardi 3 juillet aura lieu la traditionnelle Abbaye de Fleurier.

Considérée comme la plus grande manifestation en plein air du Val-de-Travers, cette fête villageoise plonge ses racines loin dans l'histoire.

Selon l'historien fleurisan Eric-André Klauser, mentionné dans le dictionnaire historique de la Suisse (www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2877.php), la noble corporation de tir de l'Abbaye a été fondée en 1584.

D'une fête annuelle de tir organisée par la société éponyme, cet événement a évolué vers un savant mélange d'autotamponneuses, de nouilles vietnamiennes, de boissons diverses et variées, de musique et de joie de vivre.

Si les coups de feu ne résonnent plus à Fleurier depuis la fermeture du stand de tir en 2006, il subsiste néanmoins quelques tirepipes qui permettent de relier le présent au passé.

Notre région compte de nombreuses manifestations créées par

nos aïeux qui existent encore de nos jours, pensez-y lorsque vous vous rendez aux foires de Couvet (depuis 1711) ou à l'Abbaye de Môtiers (depuis 1523).

« Carpe diem, quam minimum credula postero », Odes, I, 11, Horace, 23 avant J.-C.

EN BREF

Môtiers, le plus beau village de Suisse!

Le village de Môtiers a une nouvelle fois été sélectionné parmi les plus beaux villages de Suisse. Soutenez sa candidature en participant au concours du magazine l'Illustré, sur le site: www.leplus-beauvillage.ch/fr/motiers d'ici au 20 juin.

Chaque votant participe à un tirage au sort, des prix d'une valeur totale de près de 30'000 francs sont à gagner. Alors votez et partagez!

La Laveta dans les 10 plus belles places de pique-nique de Suisse romande!

Entre ombre et soleil, une clairière cernée par des sapins avec un bel aménagement, telle est la place de pique-nique de La Laveta, au Nord du village des Bayards! Son charme fait qu'elle figure dans le top 10 des plus belles places de pique-nique de Suisse romande, selon le journal Coopération.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ordre du jour de la séance du Conseil général du 22 juin

La prochaine séance du Conseil général se tiendra le

Vendredi 22 juin 2018, à 19 h 00, à Couvet, Salle du Conseil général (Hôtel de Ville)

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Demande de crédit de 283'000 francs pour la réfection du mur de soutènement de la rue du collège à Noiraigue
4. Examen et approbation des rapports de gestion 2017

5. Examen et approbation des comptes 2017
6. Communications du Conseil communal
7. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
8. Résolutions
9. Interpellations et questions
10. Nomination du Bureau du Conseil général

Venez nombreux: les séances sont publiques.